

**Sanodye Jaune 3GL**

Page 1

Référence : KS6679

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

**Contrôlé selon SIMDUT:** non**Section 01 - Identification du produit et de la compagnie****Identification de la compagnie:**

Clariant (Canada) Inc.  
2 Lone Oak Court  
Toronto, Ontario, M9C 5R9  
N° de téléphone: +1 514-832-2559

**Information sur la substance/préparation:**

ESHA  
Phone (514) 832 2559, Fax (704) 330 1505  
Canada.PS@Clariant.com

**N° de téléphone d'urgence:** +1 CANUTEC (613) 996-6666

**Nom commercial:** Sanodye Jaune 3GL  
**Numéro du produit:** 102045  
**Famille chimique:** Colorant du type quinoline  
anionique  
**Usage:** Colorant à l'aluminium

**Section 02 - Identification des dangers****Effets de l'exposition:**

Toutes les données toxicologiques disponibles sont indiquées à la section 11. Aucune autre information n'a été trouvée dans la littérature pour tous autres effets à une exposition et aucune évaluation sur la santé est possible. Par conséquent, manipuler avec soin et éviter les expositions inutiles.

**Inscrit comme produit cancérigène:** IARC: non  
NTP: non  
OSHA: non  
Autre: non

**Section 03 - Composition / Information sur les ingrédients****Ingrédients dangereux:**

Aucun ingrédient dangereux

**Section 04 - Premiers soins****Après l'inhalation:**

Porter la victime à l'air frais. Lui donner la respiration artificielle ou de l'oxygène si elle a cessé de respirer ou si elle respire difficilement. Des soins médicaux appropriés sont requis sans tarder. Ne pas faire boire si la victime s'est évanouie.

**Sanodye Jaune 3GL**

Page 2

Référence : KS6679

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

**Après un contact avec la peau:**

Enlever tout vêtement souillé et laver les parties atteintes avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Si des rougeurs ou une irritation surviennent, consulter un médecin.

**Après un contact avec les yeux:**

Tenir les paupières écartées et rincer les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Requérir une assistance médicale.

**Après l'ingestion:**

En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Consulter immédiatement un médecin.

**Note au médecin/Traitement:**

Aucun(e) à notre connaissance.

**Section 05 - Mesures de lutte contre les incendies**

**Point d'éclair:** non applicable

**Moyens d'extinction:** Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.

**Procédure spéciale de lutte contre l'incendie:**

Refroidir les récipients ainsi que les parties métalliques par arrosage ou pulvérisation d'eau.

**Risques particuliers de feu et d'explosion:** Les poussières organiques ont un potentiel d'explosivité en présence d'étincelle électrostatique et de flamme. Maintenir la propreté des lieux pour le contrôle de la poussière.

**Produits de combustion dangereux:**

Oxydes de carbone  
oxydes d'azote (NOx)  
Oxydes de soufre

**Section 06 - Mesures en cas de déversements accidentels****Mesures à prendre en cas de déversement ou de fuite:**

Porter l'équipement de protection approprié. Balayer ou pelleter et mettre dans des contenants prévus à cet effet. Utiliser des outils anti-étincelles; éliminer les sources d'ignition. Au besoin mouiller avec un liquide inerte afin de réduire la quantité de poussière. Si le produit est fondu, laisser solidifier avant de nettoyer l'endroit de la perte. Ne pas permettre au produit d'atteindre les égouts ou les cours d'eau.

**Section 07 - Entreposage et manutention****Précautions lors de la manipulation:**

Aucune mesure particulière n'est nécessaire.

**Autres informations sur les conditions d'entreposage:**

Conservé les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.

Conservé les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Référence : KS6679

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

**Section 08 - Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Limites d'exposition professionnelle:**

Composant	Numéro CAS:	Liste réglementaire	Type de valeur	Valeur 1	Valeur 2
Hexylene glycol	107-41-5	US. Valeurs limites d'exposition pour les substances chimiques en milieu de travail (valeurs adoptées)	Ceiling limit	25 ppm	

**Protection respiratoire:** Respirateur avec un filtre à poussière**Protection des mains:** Gants en caoutchouc ou en plastique**Protection des yeux:** Lunettes de sécurité avec protections latérales**Autre équipement de protection:** Porter un vêtement de travail lors de la manipulation pour éviter un contact avec la peau.**Section 09 - Propriétés physiques et chimiques**

<b>État:</b>	granulé
<b>Couleur:</b>	jaune
<b>Odeur:</b>	non précisé
<b>pH:</b>	7 - 8 (20 °C, 3 g/l)
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	env. 100 g/l (20 °C) soluble
<b>Point de fusion :</b>	non applicable
<b>Point d'ébullition :</b>	non applicable ( 1,013 hPa)
<b>Densité en vrac:</b>	800 kg/m <sup>3</sup>

**Section 10 - Stabilité et réactivité**

<b>Stabilité chimique:</b>	Stable
<b>Polymérisation dangereuse:</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. Conditions à éviter: Aucun(e) à notre connaissance.
<b>Incompatibilité avec (Conditions à éviter) :</b>	Aucun(e) à notre connaissance.
<b>Produits de décomposition dangereux :</b>	aucun, si l'utilisation et la manipulation sont conformes aux notices techniques.

**Section 11 - Informations toxicologiques**

<b>Toxicité orale aiguë</b>	DL50 > 5,000 mg/kg (rat) Méthode: test interne SANDOZ
-----------------------------	--

## Sanodye Jaune 3GL

Page 4

Référence : KS6679

Date de révision : 01/15/2014

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

<b>Irritation cutanée:</b>	Non irritant. (lapin) Méthode: Test interne SANDOZ
<b>Irritation oculaire:</b>	Non irritant. (lapin) Méthode: Test interne SANDOZ

**Section 12 - Informations écologiques****Informations sur le produit:**

<b>Biodégradation:</b>	< 10 % (photométrie) Méthode: Essai en statique
<b>Toxicité sur les poissons:</b>	CL50 > 500 mg/l (48 h, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) Méthode: mod. routine bioassay method /1.11.74
<b>Toxicité sur les bactéries:</b>	CI50 > 100 mg/l (boue activée) Méthode: OCDE Ligne directrice 209

**Remarques:**  
donnée non disponible

**Section 13 - Information pour l'élimination****Information sur l'élimination des déchets:**

Peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent.

**Section 14 - Information sur le transport**

<b>TDG</b>	Marchandise non dangereuse
<b>IATA</b>	Marchandise non dangereuse
<b>IMDG</b>	Marchandise non dangereuse

**Section 15 - Informations réglementaires****Statut réglementaire**

LIS:	oui
LES:	non
Tous les composants de ce produit sont inscrits sur la LIS/Canada.	

**LCPE**

Inscrit sur la liste prioritaire: non  
Inscrit sur la liste des  
substances toxiques: non

|| INRP non

**Statut TSCA:**

Tous les composants de ce produit sont inscrits sur l'inventaire TSCA.

**FDA:**

Ce produit n'est pas enregistré avec la FDA.

---

Référence : KS6679

Date de révision : 01/15/2014

---

Version : 2 - 0 / CDN

Date d'impression : 01/15/2014

---

### **Section 16 - Autres informations**

---

L'information contenue dans la présente fiche signalétique constitue, à notre connaissance, un résumé exact des données disponibles à la date de sa préparation. Clariant (Canada) Inc. ne peut être tenue responsable de l'application ou de l'utilisation de cette information dans les situations indépendantes de sa volonté ou en dehors de l'usage normal et prévu de son produit. Clariant (Canada) Inc. décline toute responsabilité pour les dommages ou blessures pouvant résulter de l'utilisation de ce produit.